



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CSE CENTRAL

16 AVRIL 2020

QUE S'EST-IL VRAIMENT DIT ?

ZOOM sur la situation actuelle

Frais kilométriques et Covid-19

Pendant le confinement, la direction a décidé de payer des frais kilométriques exceptionnellement pour ceux qui prennent leur voiture pour se rendre sur le site client ou le site Atos, et ce, à partir du 16 mars 2020.

Paieement des BSC

Paieement du solde des BSC H2 fin avril 2020.

Les Impacts en Avril 2020 du COVID-19

Le seul changement affiché depuis la semaine dernière est la prise en compte d'une modélisation de l'indemnisation des arrêts maladie liés au COVID-19.

La direction a présenté les impacts financiers par division. Il y a un risque que certaines prestations qui sont décalées, seront annulées

Certains contrats de sous-traitants ont été arrêtés pour les substituer par des salariés Atos.

Intermission : la direction contacte les clients afin qu'ils continuent nos prestations. Un certain nombre de salariés ont pu être remplacés.

300 personnes en arrêt maladie, 750 de personnes en intermission en plus et 350 sous-traitants en moins, ce qui implique une perte de CA en Avril 2020 de 5.5 millions d'euros.

Les Impacts du COVID-19 sur l'entité BDS

Réorganisation de la production, notamment à l'usine d'Angers.

Pièces non fournies, donc machines non vendues.

Certains salariés seront en chômage partiel et un Code d'imputation Covid-19 a été ouvert à ces fins.

En avril, on ne dépassera pas 100 personnes en intermission.

Il y a un risque de décalage des commandes, mais il n'y a pas un grand impact sur la marge de BDS.

Les Impacts financiers en France du COVID-19

Sur Q2 l'impact sur le chiffre d'affaires serait un peu inférieur à 100 M€ et sur la marge un peu en dessous de 30 M€, la marge ressort à 30,3 % qui est une marge bien supérieure à la réalité de la production, d'après Joël Ferron ce % de marge ne peut pas être analysée par l'OM sur l'ER, d'autres éléments doivent être pris en compte.

Dans les chiffres qui nous sont présentés beaucoup de risques sont pris en compte. Ces risques ne vont pas forcément se produire dans la réalité, des plans d'action vont être entrepris pour y remédier.

Le Q2 ne devrait pas ressortir dans la réalité en marge négative sur la France et donc le H1 devrait également être positif bien qu'inférieure par rapport au budget, pour rappel le budget H1 était de 921 M€ d'ER et 89 M€ d'OM.

Les plus gros impacts en termes d'ER et OM seraient enregistrés sur BDS. La plus grosse baisse en % de marge serait constatée sur P&R.

Il est à noter un important décalage sur la réalisation des projets et la réception de nouvelles commandes client, des arrêts de prestations.

Information Consultation sur le recours au chômage partiel

Le CSEC est consulté sur le principe de recours de chômage partiel.

Une pré déclaration de chômage partiel a été faite sur le site d'Angers. Pour les autres établissements juridiques, les demandes d'allocations seront faites avant le 30/04/2020, du fait des différents

impacts sur les projets (arrêt total ou partiel des activités).

Ces déclarations préalables comprendront un nombre estimé de salariés et un volume d'heures. Ensuite, il faut justifier ces demandes d'indemnisation en apportant des précisions.

La Direction a demandé à tous les responsables des sites de remonter les personnes concernées par le chômage partiel. Des communications seront faites par les managers opérationnels, chefs de sites, et les RH à ce sujet.

Le CSEC demande un tableau de bord afin de suivre l'évolution du chômage partiel.

Le nombre d'heures maximum est de 1609 heures par salarié et par an.

Le 22/04/2020, date de la publication des résultats du Q1/2020, le Conseil d'administration entérinera sur le versement ou non des dividendes eu regard des aides de l'Etat.

Il est rappelé que les points de retraites seront attribués pendant le chômage partiel au même titre que les salariés en arrêt maladie.

La Direction précise que tous les salariés qui imputent sur le Covid-Intermission ne sont pas concernés par le chômage partiel ou total et que ceux qui sont éligibles le seront en Avril, mais en Mars 2020 également.

Infos en direct : <https://www.cfdt-atos.org/>

Pour nous contacter ou pour recevoir régulièrement des informations :

cfdt@atos.net, <https://www.youtube.com/cfdt-atos> et notre appli sur le Play Store

Vos élus CFDT du CSE Atos Conseil et Solutions : Thierry LUBINEAU, Rémy RAYMONDO, Sihem KOLSI, Pierre JEAN (suppléants Eric LEMIERE, Hélène LAMOUREUX, Houssine BRAHIM et Martine MAURIN).

Vos élus CFDT CSE Atos Bull Technologies et Fonctions supports : Malika CHABANI, Frédéric DESMOULIN, Jérôme LORiot, Alain MONTRIEUX (suppléants Isabelle BELZANNE, Salomon MAMAN, Encarnita ALEMANY et Nermine SHALABY).

Votre élu CFDT CSE Atos Infrastructures : Gregory DECAN

Le " Que s'est-il vraiment dit au CE " n'a pas vocation à se substituer au procès-verbal détaillé de la réunion. Son rôle est de vous informer rapidement et de façon synthétique des décisions et débats du CSE Central Atos.

Cette information est faite par les élus de la liste CFDT.

